

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Berenberg Global Equity Selection Protect - catégorie de parts R EUR

WKN / ISIN: A1W34R / LU0952741378

Ce fonds est géré par la Universal-Investment-Luxembourg S.A. (la "société d'investissement").

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de placement du fonds consiste à générer la plus-value la plus élevée possible parallèlement à une faible volatilité des rendements, grâce à l'application d'une stratégie dynamique de couverture des marchés.

À cette fin, le fonds investit au moins 51 % de son actif net dans un ensemble d'actions sélectionnées. Le processus de sélection est orienté vers des actions fondamentalement sous-évaluées qui se trouvent actuellement dans une phase intéressante et ont montré qu'elles pouvaient s'affirmer sur des marchés en repli. L'univers de placement est orienté mondialement. Le risque de change du fonds d'investissement est ainsi couvert par le biais de contrats à terme cotés en Bourse. Concernant la période de la couverture, des décisions éclairées sont prises sur la base de modèles quantitatifs. Le système, qui peut être vu de manière générale comme un modèle de suivi des tendances, repose sur différents modèles partiels -essentiellement indépendants les uns des autres - qui génèrent des indicateurs de marché pour les divers indices. Le recours à différents modèles partiels doit tenir compte des caractéristiques spécifiques des marchés respectifs. Le suivi des tendances qui caractérise la stratégie de couverture permet de s'attendre à ce que les positions de couverture ne soient pas tout de suite entièrement liquidées sur les marchés en hausse ni intégralement maintenues sur les marchés en baisse. Une perte de valeur ne doit donc pas être exclue en dépit même de la stratégie de couverture mise en œuvre. Une valeur minimale ne peut en outre pas être garantie.

Des opérations ayant pour objet des produits dérivés ne peuvent être exécutées pour le fonds qu'à des fins de couverture.

Dans ce contexte, la sélection des différents éléments d'actif incombe au management du fonds.

Les revenus du Fonds seront distribués et des distributions intermédiaires sont possibles.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts par la société de gestion en principe chaque jour d'évaluation du fonds, c'est-à-dire chaque jour ouvrable complet qui soit en même temps jour de Bourse à Luxembourg, à Londres et à Francfort-sur-le-Main. Le fonds peut toutefois suspendre le rachat lorsque des circonstances exceptionnelles semblent l'exiger compte tenu des intérêts des investisseurs.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période de moins de 7 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur repose sur des données historiques; prévoir l'évolution future n'est donc pas possible. Le classement du fonds peut changer à l'avenir et aucune garantie ne peut être donnée à cet égard. Un fonds même classé en catégorie 1 n'est pas synonyme d'un placement ne présentant absolument aucun risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 5 car le cours de ses parts est exposé à des fluctuations comparativement importantes, et par conséquent, les opportunités de gain, mais aussi les risques de perte, peuvent être comparativement élevés.

Lorsque le fonds est classé dans une catégorie de risque, il peut arriver en raison du modèle de calcul utilisé qu'il ne soit pas tenu compte de la totalité des risques encourus. Vous trouverez des précisions à cet égard à la rubrique intitulée «Considérations sur les risques» dans le prospectus de vente. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent néanmoins revêtir de l'importance pour le fonds:

- Risque de crédit: le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations d'État et d'entreprise. Les émetteurs de ces obligations peuvent, le cas échéant, devenir insolvables faisant que la valeur des obligations risque d'être en totalité ou en partie perdue.
- Risques inhérents à l'utilisation d'instruments dérivés: le fonds peut conformément aux objectifs définis à la rubrique «Objectifs et politique d'investissement» recourir à des opérations sur dérivés. Ce faisant, les chances accrues de gain vont de pair avec un risque de perte plus élevé. L'utilisation de dérivés aux fins de se protéger contre les pertes peut également réduire les chances du fonds d'engranger des gains.
- Risque de dépositaire: La garde des actifs notamment à l'étranger peut être liée au risque de perte pouvant résulter d'une insolvabilité, du non-respect de l'obligation de diligence ou d'un comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.
- Risques opérationnels: le fonds peut être victime d'escroquerie ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes dues à des malentendus ou à des erreurs commises par le personnel de la société d'investissement ou par des tiers externes ou subir un préjudice occasionné par des événements extérieurs tels que par exemple des catastrophes naturelles.

Frais

Frais ponctuels avant et après investissement:

Frais d'entrée et de sortie: 5,50% / 0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année:

Frais courants: 2,13%

Frais pris en charge par le fonds dans certaines circonstances:

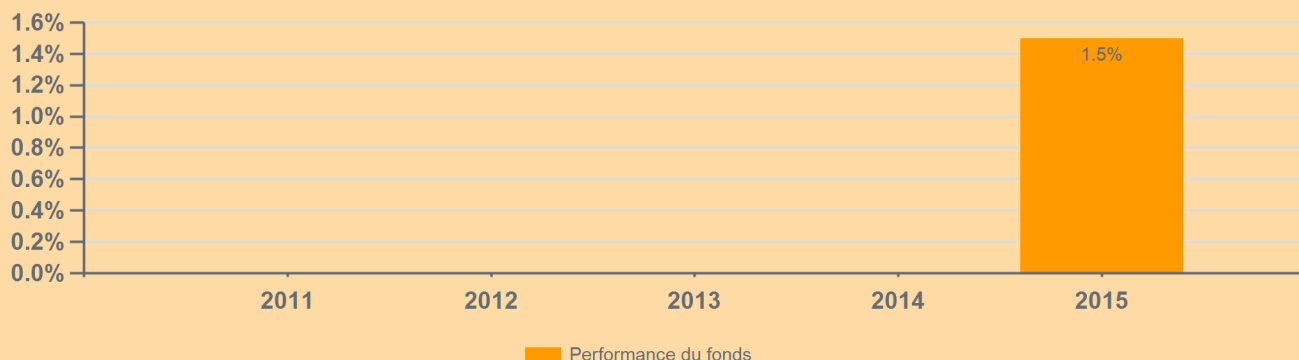
Commissions de performance du fonds: aucun

Les commissions et autres frais servent à financer les frais de gestion courante et de garde de l'actif du fonds ainsi que les frais de commercialisation des parts du fonds. Ces frais réduisent les opportunités de rendement qui se présentent à l'investisseur.

Le droit d'entrée / de sortie indiqué ici est un montant maximum. Il peut être le cas échéant moins élevé. Vous pouvez interroger votre distributeur pour lui demander le taux effectif qui vous serait appliqué.

La conversion de parts d'une catégorie de parts du fonds en parts d'une autre catégorie de parts du même fonds ne fait pas l'objet de frais supplémentaires.

Les frais courants mentionnés ici ont été supportés au cours du dernier exercice du fonds, qui a été clôturé en décembre 2015. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas de rémunération liée à la réussite ni les frais occasionnés pour l'acquisition ou l'aliénation d'éléments d'actifs (frais de transaction). Le rapport annuel pour chaque exercice contient des précisions concernant les frais réellement comptés. Davantage d'informations sur les frais peuvent être consultées sous la rubrique « Commission de gestion et frais divers » du prospectus de vente.

Performances passées


Les performances du passé ne constituent en aucun cas une garantie concernant les performances futures.

L'ensemble des frais et des commissions, à l'exception du droit d'entrée, ont été déduits lors du calcul.

Le fonds a été lancé le 28.11.2013. Cette catégorie de parts a été lancée le 07.02.2014.

La performance historique a été calculée en Euro.

Informations pratiques

State Street Bank Luxembourg S.C.A. est la banque dépositaire du fonds.

Le prospectus et les rapports annuels, ainsi que les cours actuels des parts et d'autres informations sur le fonds sont disponibles gratuitement en anglais sur notre site Internet, à l'adresse www.universal-investment.com.

Le fonds est soumis à la loi luxembourgeoise et à la réglementation fiscale en vigueur au Grand Duché du Luxembourg. Cela peut avoir un impact sur la façon dont vous serez imposé en rapport avec vos revenus provenant du fonds.

La responsabilité de la société d'investissement Universal-Investment-Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé au Grand Duché du Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier („CSSF“).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 03.02.2016.